

CONVENTION DE MISE EN DÉPÔT D'OBJETS

Entre

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, situé 61 B rue Paul Doumer -17200 ROYAN, représenté par Jean-Paul CLECH, en sa qualité de vice-président, dénommé « le déposant », d'une part,

et

La Ville de Royan (Musée Municipal) représentée par son maire en exercice, Patrick MARENGO, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2017, dénommé « le dépositaire », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Le Centre Communal d'Action Sociale, le déposant, met en dépôt chez le dépositaire les objets de collection dont la liste est annexée à la présente convention, aux fins de conservation. Le dépositaire veille et prend toute mesure nécessaire à la garde et à la conservation de cet objet.

Article 2

Le dépositaire garantit au déposant qu'il prend pour les objets déposés des dispositions identiques à celles qu'il prend pour ses propres objets, aux fins de protection contre toute perte, dégradation, incendie ou vol, ainsi que contre toute atteinte matérielle.

Le dépositaire est tenu d'informer par écrit le déposant de toute dégradation ou atteinte matérielle, disparition ou vol.

Article 3

Pour les objets éventuellement exposés au public, la mention « dépôt du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale » devra figurer sur les textes de présentation.

Article 4

La restauration des objets déposés doit faire l'objet d'un accord écrit du déposant. Les opérations de restauration sont effectuées sous le contrôle du déposant.

Le dépositaire prendra en charge les travaux de restauration nécessaires, s'il le souhaite.

61 bis rue Paul Doumer – BP 20164 – 17208 ROYAN cedex – Tél : 05 46 38 66 53 – ccas@mairie-royan.fr

Pôle Action Sociale, Portage de Repas, Hébergement

Tél : 05 46 38 66 53 - ccas@mairie-royan.fr

Résidences Autonomie

Résidence de l'Etang

Tél : 05 46 05 39 78 - foyer.etang@mairie-royan.fr

Résidence Le Logis

Tél : 05 46 22 28 00 - accueil.le.logis@mairie-royan.fr

Pôle Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Tél : 05 46 38 80 72 - saad@mairie-royan.fr

Pôle Accès au Droit

Point d'Accès au Droit

Tél : 06 34 78 67 00 - pointaccesdroit@ccasroyan.fr

Espace Emploi Formation

Tél : 06 34 78 66 98 - emploi@ccasroyan.fr

Article 5

Le prêt pour des expositions temporaires des objets déposés doit faire préalablement l'objet d'un accord écrit du déposant.

Article 6

Toute reproduction et utilisation à des fins d'édition des objets déposés, doit faire préalablement l'objet d'un accord écrit du déposant. La propriété des collections reste au CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, le déposant et doit être mentionnée dans toute publication.

Article 7

Au cas où le déposant désire reprendre temporairement les objets déposés pour des prêts à l'extérieur ou des recherches, il doit en informer le dépositaire par écrit un mois à l'avance. Ce délai peut être réduit avec l'accord des deux parties.

Article 8

Pendant la durée du présent accord, le déposant s'engage à ne pas demander la restitution des objets déposés.

Il se réserve toutefois la possibilité de retirer immédiatement et sans condition tout objet déposé, dans les cas suivants : en cas de péril ou de mauvaises conditions de conservation des objets, en cas de déménagement, hors de la commune du dépositaire, en cas de transfert des objets déposés dans un autre lieu sans son accord écrit préalable.

Article 9

La présente convention est conclue pour une durée de un an à compter de la date de signature, renouvelable par tacite reconduction par périodes de un an. Elle peut faire l'objet d'une dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée trois mois avant la date d'expiration normale.

Fait à Royan, en 3 exemplaires, le

Le déposant,
Le Vice-Président du CCAS


Jean-Paul CLECH

The stamp is circular with the text "CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" around the perimeter and "ROYAN" at the bottom.

Le dépositaire,
Le Maire de Royan


Patrick MARENGO

The stamp is circular with the text "CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" around the perimeter and "ROYAN" at the bottom. In the center, it reads "Le Maire, P. MARENGO".

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

« CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE ROYAN »

OBJET :

N° 2019/36

**« CCAS – CONVENTION DE MISE EN
DEPOT D'OBJETS »**

Date des convocations :

26 mars 2019

Membres en exercice : 17

Membres présents : 12

Nombre de votants : 12 + 1 pouvoir

Mr FILOCHE à Mr MARENGO

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
« EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

SEANCE DU MERCREDI 3 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois du mois d'avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

Monsieur MARENGO.

Mesdames BENOIT, CHABANEAU, ISENDICK-MALTERRE, LEGROS-GORDON'S,
MARCONI, OSTROWSKI, PARSIGNEAU.

Messieurs CLECH, JOUY, MOALLIC, ROUSSEAU.

✓ Absents excusés :

Mesdames MICHEL, RAFFARD, TOUPIILLIER.

Messieurs CAU, FILOCHE.

✓ Membres qualifiés présents :

Madame BAUDE.

Messieurs DUHARD, GUIARD.

✓ Membres qualifiés absents excusés :

Monsieur ALLOY.

Par une délibération du 13 mars 2019, le Conseil d'Administration a approuvé l'inventaire du patrimoine du logement sis 19 boulevard du 5 janvier (rez-de-chaussée).

Afin de permettre une mise en dépôt d'objets de collection répertoriés dans cet inventaire, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver une convention entre le Centre Communal d'Action Sociale de Royan et la Ville de Royan (Musée Municipal).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la signature de cette convention entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Royan (Musée Municipal),
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président, agissant par délégation, à signer tout document s'y afférant.

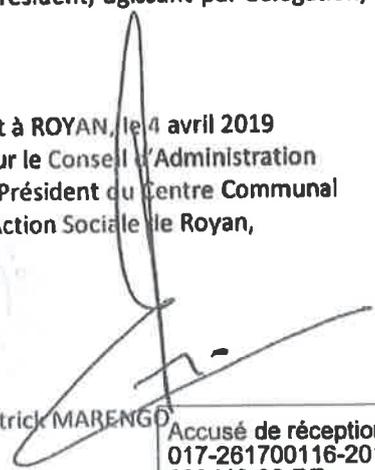
Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le
Certifié conforme
Centre Communal d'Action Sociale de Royan,
le
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS

Christine DEFAUT



Fait à ROYAN, le 4 avril 2019
Pour le Conseil d'Administration
Le Président du Centre Communal
d'Action Sociale de Royan,

Patrick MARENGO



Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20190403-DEL-
030419-36-DE
Date de réception préfecture :
10/04/2019

INVENTAIRE ŒUVRES COLETTE ENARD

Treize tapisseries brodées d'après Colette Enard :

- 1- Oiseaux (Nord-Sud) : 2,70 x 1,45
- 2- Dame avec tête d'aigle et chat : 1,80 x 1,20
- 3- Papillon : 1,55 x 1,10
- 4- Chouettes (+ calque modèle chouettes encadré 1,25 x 1,00 + carton sous verre encadré) : 1,10 x 0,85
- 5- Abstrait végétal : 1,05 x 1,40
- 6- Fleurs hautes avec libellules et abeille : 1,70 x 0,90
- 7- Chat avec tournesol et papillon : 1,30 x 1,90
- 8- Tête de cheval mandoline : 1,50 x 1,40
- 9- Chat avec tournesol, papillon et coccinelle : 1,30 x 1,00
- 10- Grand papillon : 1,60 x 1,10
- 11- Personnage au chapeau bleu avec pigeon et chouette : 1,25 x 1,20
- 12- Abstrait, fond jaune, aquatique avec « tentacules » ou feuillage : 1,60 x 1,10
- 13- Végétal, style plante carnivore : 1,10 x 1,05

Douze oeuvres picturales :

- 1 bis-Tête féminine - d'après modèle sculpture (peinture sur toile) : 33 x 41
- 2 bis- Nature morte - Fauteuil, bureau, chaise et plante verte (peinture sur contreplaqué) : 54 x 64
- 3 bis- Nature morte - Poisson, ustensile de cuisine décoré (gouache sur contreplaqué) : 49 x 38,5
- 4 bis- Nature morte - Bouilloire avec trois poissons et un grill (peinture sur toile) : 73 x 60
- 5 bis- Nature morte - « Couteau noir N°7 » -Poêle contenant deux poissons près d'un couteau, une aubergine, une bouteille de lait, un oignon et une tête d'ail - (peinture sur toile) Salon des Indépendants 1970 : 53,5 x 72,5
- 6 bis- Nature morte - Orange, enveloppe blanche et bouteille de lait sur une table (peinture sur toile très endommagée) : 41 x 33
- 7 bis- Nature Morte - Vase contenant des fleurs blanches, près d'un masque et d'un livre avec marque-page et ruban (peinture sur contreplaqué) : 38 x 55

8 bis- Nature morte - « Le Capricorne » encadré- vase contenant des fleurs près de figues et d'une aubergine entamée avec un capricorne à l'intérieur (peinture sur carton ou contreplaqué) : 32 x 43 et 50 x 63,5 (dimension cadre)

9 bis- Nature morte – Assiette sur table, flûte à champagne, aubergine cuite, fourchette, figues et raisins ou pruneaux (peinture sur toile) 23,5 x 41

10 bis- Nature morte – « Le grill noir » - grill contenant trois poissons près d'un pichet, deux bananes et un morceau de gruyère (peinture sur toile endommagée) – Salon des Indépendants 1968 : 61 x 50

11 bis- Portrait féminin – Jeune femme assise sur un lit – signé C. Enard-Perez (toile très endommagée) : 33 x41

12 bis- Paysage représentant village au loin avec alignement de cyprès (peinture sur toile endommagée avec moisissure) : 55 x 46,5

Deux reproductions encadrées :

1 ter-Chouettes sur croissant de lune (photo encadrée) 19,5 x 29 (cadre : 33 x 48)

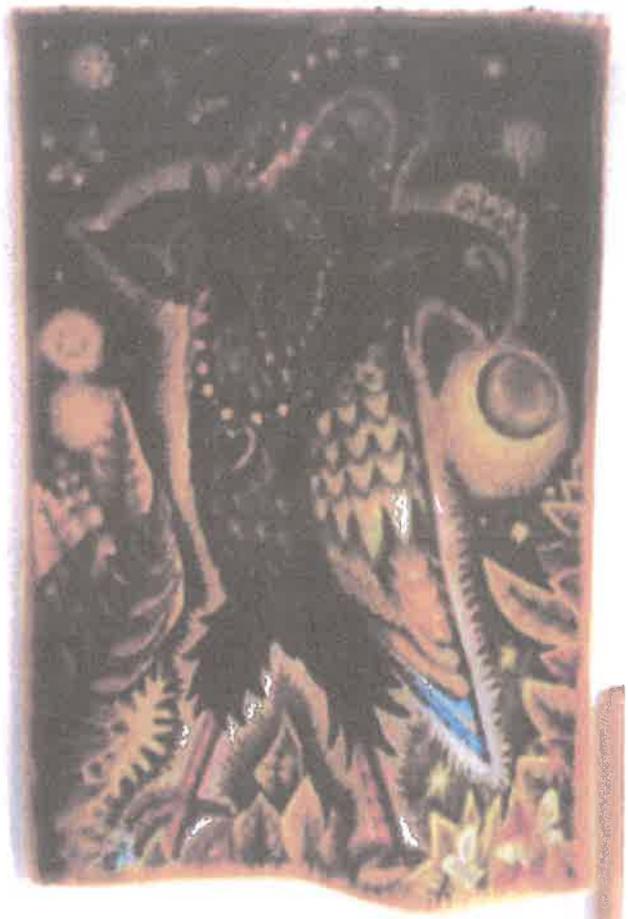
2 ter- « Anticosmos » (photo encadrée Tapisserie d'Aubusson Colette Enard) 31 x 18,5 (cadre 52 x 39)

Divers croquis, esquisses et calques

1



2



3



4



5



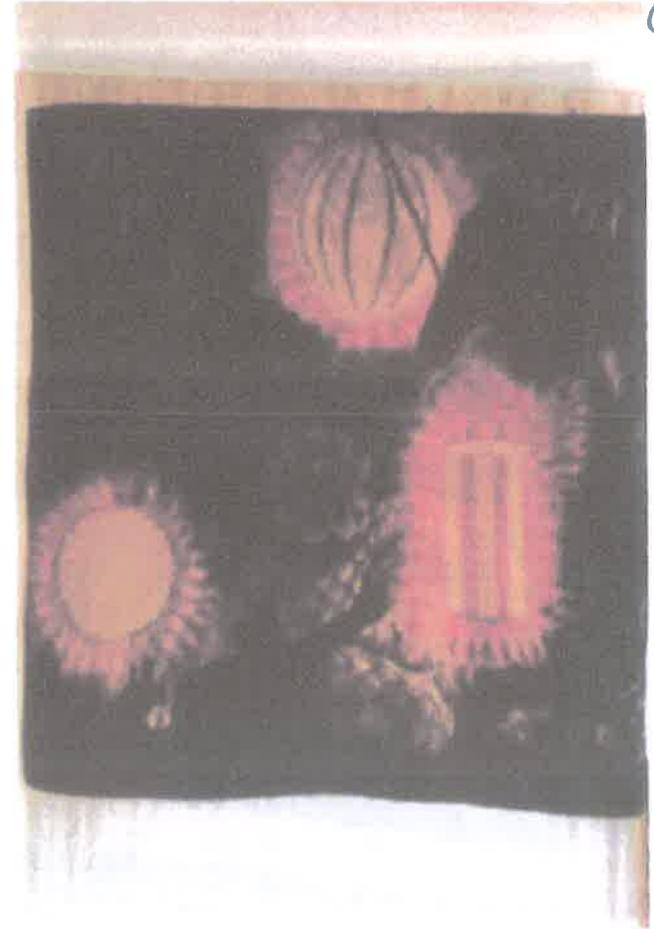
6



7



8



12



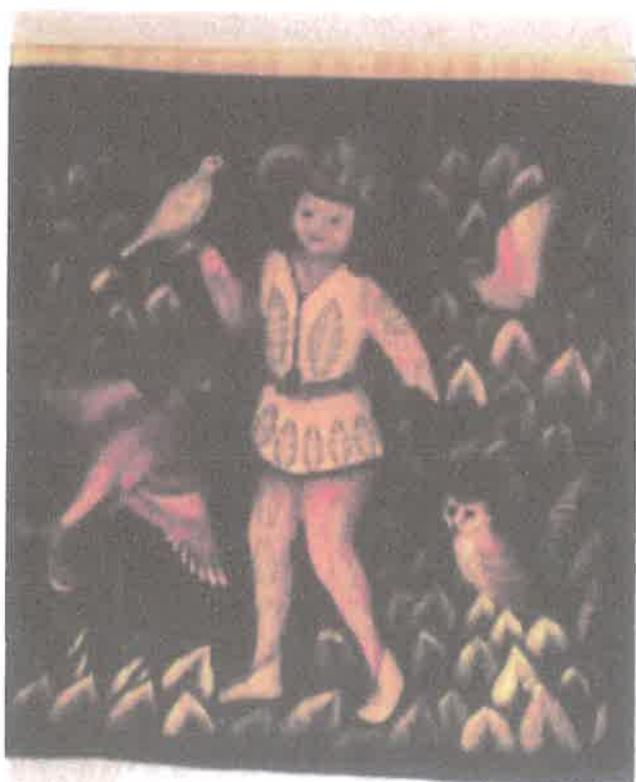
9



10



11



13



1hr



2hr



3hr



4hr



5bis



6bis



7bis



8bis



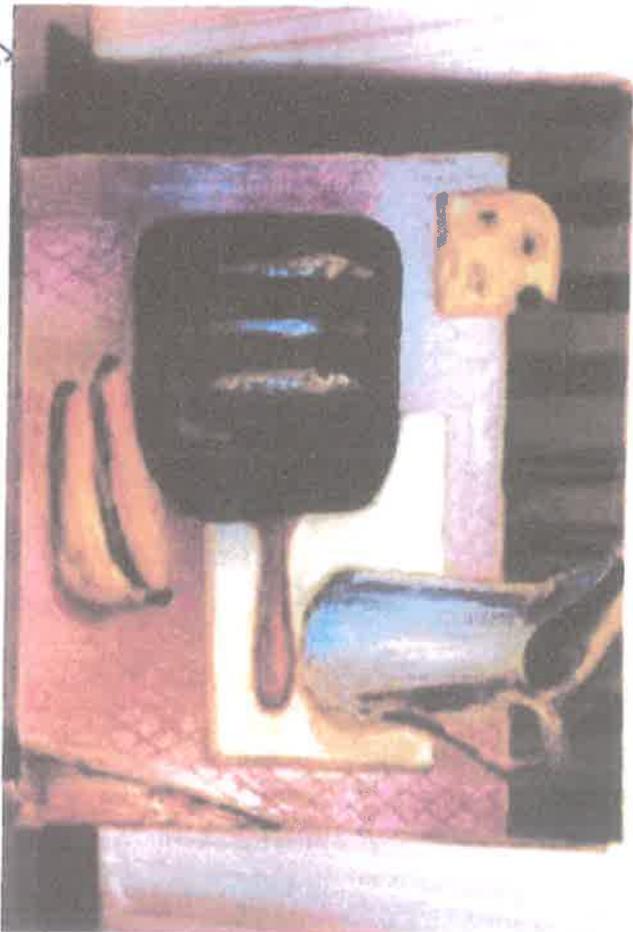
10ms



9hr



10hr



11b



1 kea



2 kea



Croquis, Esquisses et Calques.

